

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 23.- 12.- 6.50
Avec Bulletin officiel 30.50 16.- 8.50
ÉTRANGER : Demander le tarif

**Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
Suisse et étranger 14 . . .
Réclames : Canton 24 . . .
Suisse et étranger 30 . . .
Mortuaires 20 . . .
Réclames première page majoration de 20 %

En marge de deux magnifiques conférences économiques

Pour l'équipement industriel du Valais

(Suite et fin)

M. Babel, dans sa conférence à l'Hôtel de la Paix, samedi dernier, nous a donc recommandé de favoriser l'expansion de l'artisanat qui, avec la paysannerie, demeure l'une des plus importantes forces saines du pays, l'établissement de succursales d'industries fabriquant des pièces détachées, la création de certains centres de grande industrie, en fonction de l'abondance des forces électriques, complétant en faveur des régions les moins bien partagées, ceux qui existent déjà.

M. Babel a également dit que certaines formes d'industrie domestique telles qu'on a essayé d'introduire dans certaines régions rurales (tissage, boissellerie, sculpture sur bois) ne semblent pas être une solution générale au problème de l'industrialisation.

M. Babel pense que si le gouvernement ne doit point se substituer à l'initiative privée, il doit cependant la soutenir et l'encourager, lui prêter les « béquilles », dont elle a besoin pour apprendre à marcher toute seule. Ce serait : Série de travaux préliminaires préparant le terrain aux initiatives privées : construction de routes, amenée éventuelle de l'énergie électrique et puis facilités pour l'acquisition de la formation professionnelle, certains aménagements d'ordre fiscal permettant le démarrage, le franchissement des difficultés initiales, une politique de crédit...

Après l'exposé du savant professeur, il fut très intéressant de confronter la théorie avec la pratique.

Ce fut M. Patocchi, chef de service pour les recherches économiques et sociales du Tessin, qui nous dit tout ce que le Tessin avait déjà tenté dans ce domaine.

M. Patocchi a commencé par faire un peu d'histoire économique sur son canton. Vers 1890, la moitié de la population tessinoise vivait de l'agriculture et bien misérablement puisque le paysan tessinois n'avait en général qu'une ou deux vaches ou une dizaine de chèvres. Le salut était dans l'émigration. Le gouvernement donnait même l'argent, nécessaire au voyage, aux Tessinois qui partaient pour les pays d'outre-mer.

Puis il y eut, grâce à la ligne du St-Gothard, une heureuse évolution qui se dessina. L'artisanat, la petite industrie prirent de l'importance tant et si bien qu'aujourd'hui l'agriculture n'occupe plus que le 26 % de la population, tandis que l'industrie, le commerce, les métiers, occupent le 57 %.

C'est en 1944 qu'un député a présenté au Grand Conseil une motion invitant le gouvernement à nommer une commission pour l'étude de problèmes de l'introduction de nouvelles industries après la guerre.

Dès le début, le conseiller d'Etat Bolla déclara qu'en aucun cas l'Etat n'avait l'intention de remplacer l'initiative privée, mais que c'était son devoir de la soutenir et de l'encourager, car il était d'avis que l'Etat pouvait beaucoup pour établir un milieu favorable à la création et au développement de l'activité industrielle et artisanale.

Le premier décret fut approuvé le 13 juillet 1946 et stipula que le gouvernement a la faculté d'exonérer, en tout ou en partie, du paiement des impôts cantonaux les industries nouvellement créées ou qui seraient transférées dans le canton.

L'exonération était de 3 ans pour les industries avec capital effectivement investi de 50 à 200,000 francs, de 6 ans pour celles de 200 à 500,000 francs et de 9 ans pour celles supérieures à 500,000.

Dans une seule année — de décembre 1946 à décembre 47 — l'exonération des impôts fut accordée à 22 exploitations, quelques-unes très importantes. En 1948 à 5. En 1949 à 3. En 1950 à 5.

Mais à la fin 1950, 19 seulement étaient encore en activité. Les 19 qui subsistent occupaient alors 600 ouvriers et avaient un capital social de 6 millions et demi de francs.

On se demanda alors si l'exonération fiscale était suffisante pour attirer l'industrie.

Le problème fut à nouveau examiné à fond et le 1er février 1951 fut mise sur pied la loi

sur l'encouragement à donner à l'industrie et à l'artisanat.

Dans son premier article, la loi consacre le principe d'après lequel l'Etat encourage toute initiative ayant pour but de faciliter l'activité industrielle et artisanale, surtout dans les régions non industrialisées. Ensuite elle établit que sont exclues des bénéfices de la loi les entreprises qui pourraient compromettre l'existence d'exploitation de la même branche existantes. Les prestations de l'Etat en faveur de la création d'entreprises qui ont un intérêt évident pour l'économie cantonale ou régionale sont ainsi conçues :

a) collaboration pour faciliter l'achat de terrains spécialement indiqués pour la construction d'immeubles industriels et pour la stipulation de contrats pour la fourniture d'énergie électrique ;

b) subvention maximum de 10 % pour la construction d'immeubles industriels ou artisanaux ; ces subventions peuvent être augmentées jusqu'à 20 % dans les régions non industrialisées éloignées de la ligne des CFF.

c) subvention maximum de 20 % pour l'achat de machines par des entreprises artisanales des régions de montagne ;

d) participation aux dépenses pour la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre ;

e) participation jusqu'à 30 % aux dépenses que les communes de montagne doivent supporter pour la construction de chemins d'accès, d'aménagements d'eau, etc.

f) l'exonération des impôts comme dans le décret de 1946.

Les facilités accordées peuvent être évidemment annulées si les prémisses et les conditions viennent à manquer.

L'application

Le règlement d'application n'ayant paru qu'en novembre dernier, le service n'a eu que deux cas à examiner jusqu'à ce jour.

Les entrepreneurs qui veulent bénéficier de la loi doivent répondre aux questions suivantes : genre et objet de la fabrication, matières premières employées, possibilités de vente, destination des produits, personnel qui sera employé, salaires, emploi de force motrice, budget des investissements et un compte d'exercice de la première année, accompagné d'un plan de financement.

La décision de l'autorité dépend surtout des garanties que les initiateurs peuvent fournir.

Une attention toute spéciale est vouée à la question de la concurrence éventuelle avec des entreprises déjà existantes non seulement dans le canton, mais en Suisse.

Les difficultés principales que rencontre l'industrie tessinoise sont le coût excessif des transports, la concurrence de l'étranger et quelquefois d'Outre-Gothard de la part des entreprises tentaculaires et des trusts, la pénurie de la main-d'œuvre qualifiée.

Ce qui tient le plus à cœur à l'Etat du Tessin, c'est le maintien d'une forte population de montagne. Seule l'introduction de petites et moyennes industries peut le permettre. A Torre, dans le Val Blenio, où il y a une fabrique de chocolat, le nombre des habitants n'a pas diminué, mais augmenté ; il y en avait 143 en 1850, ils sont le double aujourd'hui.

Les travaux à domicile — à moins que ce ne soient des travaux industriels — ne sont que des palliatifs, aux yeux de M. Patocchi, et il arrive souvent qu'ils ne soient rien d'autre qu'une honteuse exploitation de nos montagnards.

M. Patocchi pense qu'avec l'appui de la Confédération et des cantons — et aussi leur aide matérielle s'il le faut — on arrivera à introduire dans les régions de montagne des petites industries indépendantes ou des succursales d'entreprises de la plaine. Ces industries permettront à nos vaillantes populations montagnardes de rester dans leurs villages, d'y trouver une nouvelle joie de vivre, tout en faisant l'intérêt même des exploitations

qui n'auront pas à se plaindre du travail que fourniront nos montagnards.

Des applaudissements nourris ont salué la fin de cette précieuse conférence qui avait rejoint le thème développé par M. Babel.

Une discussion très intéressante la suivit. Elle permit à divers orateurs d'apporter des éclaircissements fort bien venus.

M. Henri Roh, que nous félicitons encore pour son heureuse initiative et pour le plaisir qu'il nous a procuré en faisant venir à Sion deux excellents économistes, avec son comité, va poursuivre sa tâche dont nous espérons beaucoup de bien pour l'économie générale de notre canton.

C.

DE JOUR EN JOUR

D'un bout de la Méditerranée à l'autre

par M. M.-W. SUES

La rencontre qui avait eu lieu entre le général Franco et le Président Salazar avait soulevé un très vif intérêt. Les hommes responsables des peuples qui habitent à l'une des extrémités de l'Europe, conscients de la position géographique et stratégique qu'ils tiennent, avaient besoin de se concerter, une fois de plus. Car il est bon de rappeler que ces échanges de vues entre Espagnols et Portugais ne sont pas nouveaux. Les deux chefs d'Etat dont il s'agit ont pris le pouvoir par la force ou hors de la légalité. Ils estiment que c'est dans l'intérêt de la nation qu'ils le conservent. Les Lusitaniens sont depuis toujours les alliés des Anglais. Les Espagnols voudraient rentrer dans la communauté européenne. Lisbonne se rend compte que sa position dans les cénacles internationaux serait plus forte si Madrid y était également présente. Depuis la création de la bombe atomique, le stade des frontières nationales est dépassé. Il n'est plus que des « régions » du globe. La péninsule ibérique, derrière les Pyrénées, en forme une. Les Américains qui jugent du « Vieux-Monde » selon une perspective qu'on ne peut avoir qu'au-delà de l'Océan, s'en sont aperçus depuis longtemps. A la veille de la tournée d'inspection que le maréchal Montgomery, chef-adjoint des forces de l'Atlantique, allait faire à Lisbonne, il était normal que les deux chefs d'Etat reprennent contact et que celui de Madrid — bien qu'il soit le plus important — invite son collègue à rappeler au vainqueur de El Alamein, l'avantage qu'il y aurait à englober une armée espagnole modernisée, transformée, rajeunie, dans les contingents destinés à une éventuelle défense du monde occidental.

Cependant les préoccupations que l'on décèle à l'est de notre continent on les retrouve à l'ouest et sous une même latitude ! Qui eût imaginé, il y a quelque dix ans, que les hommes aux responsabilités en Turquie se déplaceraient, franchiraient l'Hellespont pour venir discuter d'intérêts communs avec les Grecs ? Faut-il rappeler qu'au lendemain de la première guerre mondiale, les Hellènes envahirent l'Asie Mineure et qu'un conflit extrêmement sanglant opposa les deux peuples ? Les années du XXe siècle passent dix fois plus vite que celles des siècles précédents, pour que tout s'oublie si vite et que des races qui, dans l'histoire, furent toujours antagonistes, parviennent à collaborer, sans arrière-pensée. Certes, à notre époque, un danger commun les menace. Les Grecs en ont fait la douloureuse expérience et si les Turcs y ont échappé, c'est uniquement parce qu'ils n'ont jamais lésiné sur les sacrifices nécessaires à une défense nationale aussi solide que coûteuse. Aujourd'hui les deux Etats sont membres du Pacte Atlantique et savent qu'ils seraient éventuellement appelés à protéger une des « régions » les plus exposées du monde non-communiste. Ces considérations stratégiques, — vitales ! — prennent le pas sur toute autre et les obligent à collaborer quels que puissent être les ressentiments de la race et les souvenirs du passé. Ces consultations entre hommes politiques de pays voisins, ayant des intérêts similaires, auront été une des dernières recommandations du général Eisenhower, sur le point de quitter l'Europe. Le général fut avant tout un soldat et son activité s'exerça principalement dans ce domaine spécialisé. Cependant il est bon de ne pas oublier que « Ike », durant la seconde guerre mondiale, quand il détint le commandement suprême, eut à se préoccuper autant de politique que d'art militaire. Il n'est que de lire ses mémoires pour se rendre compte de la part active qu'il prit dans l'in-

nombrables négociations et de l'influence, pleine de bon sens, qu'il exerça sur les politiciens au pouvoir. C'est d'ailleurs ce qui lui donne le droit de postuler aujourd'hui, en pleine connaissance de cause, la charge suprême, dans son propre pays. La rencontre du chef du gouvernement turc, flanqué de son ministre des Affaires étrangères, avec leurs collègues grecs, rentre donc dans le vaste plan de regroupement de l'Europe non-communiste, dont les entretiens portuogo-espagnols faisaient également partie.

Cependant si vous examinez une carte du bassin méditerranéen vous remarquez que la frontière septentrionale de la Grèce et de la Turquie d'Europe serait difficile à défendre dans le cas où il conviendrait de prendre également des mesures de précaution le long de la ligne de démarcation yougoslave. Au moment où Ankara et Athènes jettent les bases d'une étude stratégique commune, ces capitales seraient heureuses de connaître, au moins dans ses grandes lignes, l'attitude du gouvernement de Belgrade, en cas de conflit entre l'Est et l'Ouest. Dès que les hommes d'Etat réunis furent interviewés par les journalistes, la question fut posée. Force fut de reconnaître qu'on ne possédait aucune donnée à ce sujet et que le maréchal Tito ne l'avait jamais abordé, pas plus que son ministre des Affaires étrangères. L'invite est directe. On doute que le maître de la Yougoslavie y donne suite. Sa position politique est telle qu'il n'a personnellement rien à gagner et beaucoup à perdre, en acceptant de la définir. Le maréchal doit compter, à l'intérieur comme à ses frontières nord et est, avec des adversaires résolus qui guettent chacun de ses actes comme chacune de ses déclarations. Il n'a aucun intérêt à s'engager envers la Grèce et moins encore envers la Turquie, pays avec lequel le sien n'a pas de frontière commune. Seule une intervention américaine pourrait l'inciter à prendre position. S'il le faisait, ce serait derrière les portes closes des chancelleries et non devant l'opinion publique. Mais l'instabilité des rapports internationaux est telle qu'il cherchera à éviter de se prononcer. Grecs et Turcs en seront pour leurs frais et devront, dans leurs études, envisager toutes les éventualités, sans exception !

Me Marcel-W. Sues.



LE PAPE ET LE SORT DES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES

Le Pape Pie XII a reçu mardi les chefs des sociétés des missions du monde entier. Il a prononcé, au cours de l'audience accordée, une allocution dans laquelle il a invité les 400 millions de catholiques répartis dans l'univers à prier pour le salut des missions catholiques en Chine et dans d'autres régions placées sous le contrôle des communistes. Le Pape a parlé avec émotion du sort des missionnaires dans des pays comme la Chine où de grandes œuvres catholiques existaient depuis quatre siècles et où il n'en reste plus grand-chose. Ces missionnaires héroïques doivent maintenant assister impuissants à l'effondrement de toutes les conquêtes de la foi. Ils ont été persécutés et sont encore en butte à des vexations sans nombre. On leur demande de quitter les chrétiens qu'ils ont baptisés et instruits et auxquels ils ont donné le meilleur de leur vie et de leur cœur. Ils sont maintenant chassés d'un pays d'élection qui leur était cher, chassés aussi d'une véritable famille morale qu'ils avaient fondée et maintenue à travers les ans.

LA COMMISSION AMERICAINE D'ENQUETE SUR L'AFFAIRE DE KATYN A TERMINE SES AUDIENCES EUROPEENNES

La Commission d'enquête du Congrès américain qui s'était rendue en Europe afin de poursuivre ses investigations au sujet de l'affaire de Katyn, au cours de laquelle plusieurs milliers d'officiers polonais ont trouvé la mort au début de la dernière guerre mondiale, a pris son départ pour Washington le 26 avril, après avoir recueilli les dépositions de vingt-six témoins au cours d'une série d'audiences tenues à Francfort et à Londres. Lors de son ultime séance, la commission a entendu les témoignages de deux hommes de science européens qui avaient fait partie de la commission internationale qui avait été invitée en 1943 par les Allemands à inspecter les tombes de quatre mille officiers polonais à Katyn. Il s'agit des professeurs Ferenc Orsos, de Mainz, anciennement directeur du département de médecine légale à l'Université de Budapest, et François Naville, de l'Université de Genève. Les deux experts ont rappelé que leur groupe avait conclu, à la suite d'un examen scrupuleux de tous les indices, que les officiers polonais avaient été tués en mars et avril 1940, c'est-à-dire à un moment où cette région était encore sous contrôle soviétique. Ils avaient eu pleine liberté de procéder à des autopsies sur des corps choisis par eux-mêmes. Le professeur Naville ajouta que ce fut à son grand étonnement qu'il se vit inviter à siéger à la commission, car son aversion pour les Allemands, qui datait depuis la première guerre mondiale, était connue.

Le rapport de la commission parlementaire ne sera pas soumis au Congrès avant plusieurs mois.

Un avion français attaqué par deux chasseurs soviétiques

Un fonctionnaire américain a annoncé qu'un avion français a atterri mardi sur l'aérodrome de Tempelhof portant des traces de balles. Il s'agissait d'un avion de transport d'Air-France. Une Allemande se trouvant à bord a été blessée et a été admise à l'hôpital, mais son état n'est pas désespéré. Un fonctionnaire de la Pan American Airways a déclaré qu'un avion de cette compagnie se trouvait un peu en arrière d'un appareil français. Le pilote de l'avion américain reçut un message par radio du pilote français selon lequel l'appareil français avait été attaqué par un avion russe. Des fonctionnaires français ont déclaré qu'ils croyaient que l'avion de transport avait essuyé des coups de feu au-dessus de la zone soviétique. On n'a pas pu établir quand et où l'appareil a été attaqué.

La Pan American Airways a suspendu provisoirement tous les vols entre Francfort et Berlin.

Le DC-4 Fbel de la Compagnie Air-France, qui effectuait le service entre Francfort, d'où il était parti à 9 h. 40, à Berlin, où il est arrivé à 11 h. 03, a été attaqué par deux avions de chasse non encore identifiés et qui l'ont mitraillé, apprend-on à Paris. Le commandant de bord Schwallinger a déclaré à l'atterrissage que l'attaque avait eu lieu à 10 h. 34, alors que l'appareil se trouvait au-dessus de la région de Konnern, et à 7000 pieds d'altitude.

Deux passagers ont été blessés : L'un est atteint d'une balle au ventre, l'autre a été touché aux bras et à la jambe.

Ce sont deux chasseurs soviétiques qui ont attaqué mardi matin l'avion régulier d'Air-France. Ils ont fait quatre ou cinq « passes » en mitraillant. Les deux passagers blessés sont Allemands, Mme Nebel, au ventre, et Kurth, à la cuisse et au bras. Tous deux ont été hospitalisés.

L'avion d'Air-France est très sérieusement endommagé, il ne pourra pas repartir pour Francfort. Il est cependant arrivé à Berlin sans retard sur son horaire, à 11 h. 30. La police française et les autorités de l'aéroport de Tempelhof ont ouvert une enquête. On s'attend à ce que les autorités françaises protestent auprès des autorités soviétiques.

L'attaque s'est produite à dix heures et demie, dans le corridor aérien qui relie la zone occidentale à

Berlin, aux environs de Dessau, à 150 km. au sud-ouest de Berlin. Les chasseurs soviétiques étaient des « Mig-15 ».

De nouvelles précisions

Voici de nouvelles précisions sur l'attaque effectuée mardi matin par deux chasseurs soviétiques contre l'avion régulier d'Air-France Francfort-Berlin.

Le DC-4 quadrimoteur se trouvait à une altitude de 2100 mètres lorsque deux chasseurs à réaction soviétiques sont arrivés par derrière et ont immédiatement ouvert le feu sur l'avion qui avait à son bord 11 passagers et 6 membres d'équipage. Les appareils russes ont tiré une cinquantaine de balles de mitrailleuses et quatre obus de 10 mm. Un de ces obus se trouve encore dans l'avion.

Après avoir essuyé quatre attaques, le pilote, M. Schwallinger, essaya de se cacher dans les nuages et descendit à 1200 mètres.

Les chasseurs soviétiques abandonnèrent alors l'attaque qui avait été tellement rapide qu'une personne avait déjà été blessée dans la carlingue avant que le pilote ne s'en aperçoive.

C'est la première fois qu'un avion allié est attaqué à la mitrailleuse par des avions soviétiques dans le couloir aérien. Le 5 avril 1948, pendant le blocus de Berlin, un chasseur soviétique Yak est entré en collision avec un avion de transport britannique à proximité de l'aérodrome de Gatow. Les deux avions se sont écrasés au sol et 14 personnes ont trouvé la mort dans cet accident ainsi que le pilote de l'avion russe.

Des compagnies suspendent le trafic avec Berlin

La Compagnie Air-France a décidé de suspendre tout trafic aérien avec Berlin, en attendant que soit élucidée l'attaque dont un de ses avions a été l'objet mardi matin de la part de deux chasseurs soviétiques, apprend-on de bonne source. Le Pan American Airways a également interrompu son trafic pour la même raison. Trois appareils de cette compagnie sont immobilisés sur l'aérodrome, en attendant que des précisions soient données sur cette affaire par les autorités soviétiques.

Billet romain

Rome est déjà tout à la fièvre électorale qui se meut dans une température dont on n'a guère idée ailleurs. Laissons les infatigables colleurs d'affiches à leur besogne généralement nocturne et les passants curieux ou amusés par le degré de naïveté qu'on leur suppose, faisons le point sur les événements religieux de cette période pascale.

Rome a donc eu sa grande semaine de Mission : l'éloquence sacrée a coulé à flots. Aura-ce été un Nil fertilisateur ? Les élections du 25 mai vont nous le dire, peut-être, car elles se présentent bien sous ce signe : ou le communisme athée, ou la religion et la morale chrétienne ; dans la poussière des 16 listes déposées pour la municipalité, deux seuls partis émergent et se tiennent tête.

Le semaine pascale a d'ailleurs été célébrée dans des églises fort fréquentées, j'ai pu m'en rendre compte personnellement, car j'ai pris la peine de visiter les églises paroissiales. J'ai vu toutes celles que l'annuaire officiel du clergé romain énumère pour la Ville même et la moitié de celles de la périphérie, pour le moment, car j'ai pris goût à ce pèlerinage. Je voulais me rendre compte de l'intérêt porté aux nouvelles cérémonies de la Vigile pascale. Le Vicariat a accordé 75 permissions pour tout le diocèse, paroisses, églises, chapelles de couvents. Il fallait demander l'autorisation qui était accordée en principe, sans autre formalité. Des 127 paroisses du diocèse, j'en ai visité déjà 91 ; 18 seulement ont fait la nuit pascale de la Vigile, les 73 autres sont demeurées fidèles aux rites plusieurs fois séculaires ancrés dans le cœur du peuple car ils s'accompagnent de traditions très chères. En effet, le samedi matin, à peine la messe finie et la nouvelle eau bénite disponible, les prêtres du clergé paroissial, aidés d'ailleurs de nombreux religieux et de jeunes prêtres étudiants — le nombre en est imposant ici — accompagnés chacun de deux enfants de chœur, font la tournée des appartements, pour les bénir. Sur la table du logis, la maîtresse de maison a disposé avec goût quelques-uns des mets qui agrémenteront le menu du dîner de Pâques, pour qu'ils reçoivent aussi la bénédiction souhaitée.

Si l'on se rappelle les préceptes de la tradition mosaïque, pour la fête de Pâques, la préparation de l'agneau pascale, la bénédiction des maisons : « on prendra le sang de l'agneau, on en mettra sur les deux montants et le linteau, dans les maisons où l'on mange l'agneau. Le sang sera un signe en votre faveur ; sur les maisons où vous êtes, je passerai par-dessus, il n'y aura point pour vous de plaie meurtrière quand je frapperai le pays » on ne peut douter de la richesse de ce symbolisme d'institution di-

vine. Sans compter que ceci donne aux prêtres un accès bienvenu dans tous les foyers.

Sur les 66 paroisses de la Ville, 18 seulement ont fait la Vigile le soir ; 5 d'entre elles sont sous la direction du clergé séculier. Ce sont donc en majorité des paroisses confiées à des religieux ou à des chapitres qui, à leur origine, avaient peut-être l'office de nuit, ou encore ce sont des paroisses au centre de la capitale dans lequel se trouvent les immenses bâtisses des Bureaux des administrations de l'Etat, de la commune, les sièges des grandes banques, des grands magasins, les Musées. Plus on va vers la périphérie, où sont les logements habités, plus on tient à la bénédiction du foyer. Telle paroisse même qui, l'an dernier avait fait la cérémonie à minuit, est revenue, cette fois au samedi matin. La Basilique Saint-Pierre est restée fidèle au samedi matin.

Par ci par là, j'ai recueilli maints détails sur la façon dont les choses se sont passées. A Rome même, dans les paroisses où la cérémonie s'est faite à minuit, elle a été pieuse et bien fréquentée. On m'a cité que dans le diocèse de Sutri, un prêtre qui avait fixé au soir la fonction sainte, et renvoyé à plus tard la bénédiction des maisons a été l'objet d'une pétition de ses paroissiens pour demander son éloignement. Dans une ville de quatre paroisses, trois ont fait la cérémonie de nuit, dans une église presque vide, le quatrième curé a vu accourir chez lui le samedi matin, et surtout le jour de Pâques, les fidèles récalcitrants des trois autres...

Cette tournée m'a donné l'occasion de voir les églises de la périphérie que les pèlerins et les touristes négligent profondément, car elles ne sont nullement des musées d'art ni ne conservent des tombeaux de saints. Elles me rappelaient les églises et souvent les locaux de fortune des dévots de nos paroisses mixtes en Suisse. La chapelle de Lourtier serait dans son élément dans une « borgata » des faubourgs et n'y provoquerait aucune surprise.

Il y a là un clergé très actif et surchargé de travail. Partout j'ai été accueilli avec la bienveillance la plus sympathique. Ces apôtres sont émus de sentir que l'on s'intéresse à eux, que l'on comprend leur rude labeur et que l'on trouve quelque chose à admirer sur leur ingrat chantier. Le matin de Pâques, j'ai vu partout les églises pleines, mais combien d'entre elles sont de la dimension de nos églises de village de 7 à 800 âmes, alors que la population est de 7 à dix mille âmes. Fut-elle remplie, d'ordinaire, le dimanche, 5 à 6 fois, cela ne constituerait encore que le quart, le cinquième, parfois le dixième, à pratiquer.

Généralement, le clergé n'a pas le souci de la construction des lieux du culte, c'est le Saint-Père et le Vicariat qui y pourvoient. Les églises ont tous les styles, parfois aucun — ceci pour les locaux provisoires — il suffit de les voir pour les dater. On en fait une sorte de cité paroissiale avec tous les locaux nécessaires pour les œuvres.

Dans les faubourgs de création récente, la population est bien logée dans d'immenses maisons locatives toutes neuves, les rues grouillent d'enfants, les marchés me semblent bien achalandés. Ce ne sont pas les taudis de certains quartiers de la vieille ville. Mais parmi cette population ouvrière, je sens aux premières affiches électorales la force du communisme. Que Dieu féconde le zèle des apôtres qui veulent Lui regagner l'âme de ce brave peuple !

Bx.

NOUVELLES SUISSES

GENEVE

Vol à la station des trams du Molard

Des voleurs ont pénétré, par effraction, la nuit dernière, dans la station des trams du Molard. Ils ont percé un plafond pour s'introduire dans les bureaux, ont fracturé divers tiroirs et se sont emparés d'une somme de 3000 francs environ, provenant de la vente des abonnements.

Arrestation pour abus de confiance

Sur plainte d'une maison d'horlogerie de la place, la police a arrêté un commerçant soleurois établi à Genève, qui avait vendu un lot de montres-bracelets reçu en consignation de ladite maison et n'avait, après plusieurs mois, toujours rien payé à cette dernière.

UN SUISSE ARRETE A MARSEILLE

Des inspecteurs de la sûreté ont arrêté, dans un hôtel de la rue Thubaneau, René-Edmond Jottrand, né le 11 février 1917, à Genève.



Recherché par la police du canton de Vaud pour escroquerie, il a été écroué en attendant son transfert.

Berne

Les gisements pétroliers en Suisse DECLARATION DU CONSEIL FEDERAL

A une question de M. Bircher, conseiller national (paysan, artisan et bourgeois d'Argovie) concernant la recherche de gisements de pétrole en Suisse, le Conseil fédéral répond en ces termes :

Il est exact qu'à côté de groupes suisses, des sociétés étrangères ont manifesté l'intérêt qu'elles attacheraient à une enquête générale sur les ressources pétrolières de notre sol. Les intérêts du pays, cela va de soi, devront être pris en considération avant tout autres, tant en matière de prospection que dans l'exploitation des gisements qui viendraient à être découverts. Comme les concessions sont délivrées par les cantons, ce sont eux surtout qui s'occupent de la question. Ils ont convenu d'agir de concert et l'on doit espérer qu'ils se conformeront à cet accord.

Pour permettre de tenir compte des intérêts généraux du pays, les autorités fédérales demeurent en contact avec les cantons. Il convient toutefois de relever que la Confédération, eu égard à la régle cantonale des mines, ne peut donner d'instructions obligatoires aux cantons. Elle doit pourtant se réserver le pouvoir d'intervenir en vertu de l'article 102, chiffre 9, de la Constitution — et cela sans égard à la régle des mines — au cas où les cantons ou les concessionnaires compromettraient par leurs entreprises la sécurité extérieure de la Suisse ou le maintien de son indépendance et de sa neutralité. Le Conseil fédéral a expressément attiré l'attention des cantons intéressés sur cette éventualité.

Ponte Chiasso

CONTREBANDE DE MONTRES

Une femme entrant en Italie, soumise à la visite de la douane, a été trouvée en possession de 100 montres suisses qu'elle cherchait à passer en contrebande.

Morat

IL MEURT EN VOULANT ANNONCER LE DECES DE SON EPOUSE

Mme Thérèse Rotzetter, 64 ans, est décédée lundi matin à Courtaman des suites d'une attaque d'apoplexie. Son mari, M. Michel Rotzetter, âgé de 66 ans, qui voulait annoncer cette nouvelle à des parents, est tombé à son tour devant la cabine téléphonique, frappé également d'une attaque.

Assemblée

de l'Association romande des officiers du train

Dimanche dernier, au Buffet de la Gare de Cornavin, l'Association romande des officiers du train a tenu sa cinquième assemblée générale annuelle, sous l'expertise présidence du cap. Roux, vice-président, M. le Lt-col. Villard, président en charge et membre fondateur, étant retenu chez lui pour cause de maladie. Près de 45 membres sont présents quand le cap. Roux souhaite à tous une cordiale bienvenue.

Dans son rapport présidentiel, le cap. Roux brossa un tableau complet de toute l'activité de l'Association au cours de l'année 1951. Il releva en outre, le grand succès remporté comme participants au comp-

Le ton du détective exprimait un parfait mépris de soi.

— Ce n'était pas facile avant la scène de mardi, concéda Sir William. Vous n'êtes pas à blâmer, Collins. Mais que faire maintenant ? A mon avis, fouiller le Manor et voir si nous pouvons trouver dans les effets de Mrs. Miller un objet qui l'incrimine. Votre mandat vous le permet, j'imagine ?

— Je le suppose, dit pensivement le détective. Je ne m'étais encore jamais posé la question. Mais il ne faut pas perdre de temps.

— Non, dit Sir William. Il faut agir avant que cette histoire ne parvienne aux oreilles de la femme de charge. Elle sera connue bientôt, maintenant que la sœur l'a entendue. Une femme n'a jamais été capable de garder un secret.

— Et il nous faut une autre preuve, déclara Collins. Ce garçon est un témoin douteux. Il sera sûr de s'évanouir ou d'avoir une crise à la vue du juge ou du jury. Avec votre permission, Sir William, je téléphonerai à Spencer pour lui dire de se rendre au Manor avec deux agents et le mandat, et je les rejoindrai...

— J'irai avec vous, Collins, déclara Sir William en se levant. Je veux terminer cette affaire.

(A suivre).

— Quoi ! Vous ne voulez pas dire qu'il... Je n'y avais jamais pensé, commença le détective très excité.

Sir William lui fit signe de se taire : une grande jeune femme se tenait sur le seuil de la porte. Un jeune garçon à l'aspect maladif se serrait contre elle et regardait les deux hommes avec terreur.

Sir William avança une chaise.

— Asseyez-vous, Mrs. Wilson. Maintenant, Edward, mon garçon, je veux que vous disiez à ce monsieur ce que vous avez vu la nuit où Mr. von Rheinhardt a été tué.

Edward s'agita et jeta un regard suppliant au juge. Mrs Wilson posa sa main sur son bras.

— Parlez, Ned. Personne n'est fâché contre vous. Le monsieur veut seulement savoir la vérité. Il a peur, monsieur. En général, il n'y a pas un garçon plus obéissant que lui.

— Je suis sûr que c'est un bon garçon, approuva gentiment Sir William. Vous étiez dans le jardin, Edward, maintenant, dites-nous ce que vous avez vu.

— Je cherchais notre chatte, monsieur. J'étais près de la haie qui sépare la maison du docteur de celle de Mr. von Rheinhardt quand j'entendis des voix, mais je ne savais pas trop d'où elles venaient. A la fin, je compris que deux hommes se querelaient au Bungalow. Les voix devenaient de plus en plus furieuses et, comme je suis curieux, je passai par-dessus la haie et me rapprochai de la fenêtre. A ce moment un homme sortit, si en colère qu'il me frôla presque sans me voir. Mr. von Rheinhardt sortit aussi et lui cria quelque chose... Je n'ai pas pu

comprendre quoi. Puis il rentra et ferma les fenêtres, mais laissa les volets ouverts. Alors, une femme entra dans la chambre. Je la connaissais bien ; c'était la femme de charge. Elle... elle...

L'enfant s'arrêta ; sa figure se contractait péniblement, il tremblait de tous ses membres.

Sa sœur lui passa un bras autour du cou :

— Allons, allons, Ned ! Continuez. Ce sera fini tout de suite et nous rentrerons à la maison. Vous êtes un bon garçon de dire la vérité. Allons !

Ses caresses et sa voix calmèrent le jeune garçon.

— Elle était très émue par quelque chose ; je ne pouvais savoir par quoi, monsieur. Elle parlait très vite en agitant les bras. Brusquement, elle s'approcha de Mr. von Rheinhardt comme si elle voulait le frapper et il se moqua d'elle. Alors elle prit un objet sur la table et le pointa vers lui. Il y eut une détonation et Mr. von Rheinhardt tomba en arrière.

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

LE ? MYSTÈRE DU BUNGALOW

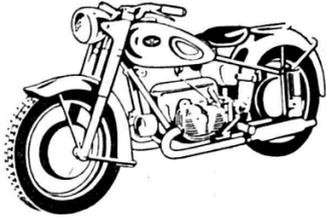
roman policier de A. HAYNES

76

ZUNDAPP

En tête!

DB 202 200 cmc
4 vitesses, et tout confort, Fr. 2,115.—
KS 601 600 cmc, BOXER CARDAN, Fr. 4,090.—
Facilités de paiement.



Représentants :
Chippis : C. Rossler; La Tour-de-Peilz : M. Python; Saint-Maurice : R. Richoz; Vevey : S. Barman, rue Italie 26 bis; Villeneuve : Jean Morel.

Generalvertretung: **TITAN** Zürich

Plantons légumes

	le %	le %
Choux-fleurs, Roi Watter Géant,	Fr. 3.50	28.—
Choux blancs, Géant Juin	Fr. 3.—	20.—
Choux Milan, Tête de Fer,	Fr. 3.—	20.—
Col-raves, Roggli,	Fr. 3.—	20.—
Salades, Tägerwiler,	Fr. 2.50	15.—
Dès le 10 mai		
Fortis plantons de tomates	le %	Fr. 90.—
et poireaux	le %	Fr. 9.—
Choux-rouges, Langendijker,	le %	Fr. 15.—
Paul Ilen, jardinier, Tolochenaz sur Morges		
Tél. (021) 7.34.90		



Epho SIEGFRIED

Insecticide et acaricide à base de Parathion pour pulvérisations

Le produit idéal pour combattre les **pucerons, araignées rouges,** etc.

Les Chemins de fer fédéraux suisses cherchent un

gardien d'usine à l'Usine de Vernayaz (Valais)

Conditions d'admission : Avoir fait un apprentissage de monteur électricien et avoir obtenu le certificat de fin d'apprentissage. Avoir de bonnes connaissances en installation de tableaux et pose de câbles et avoir pratiqué quelques années dans l'industrie. Langue maternelle le français, bonnes notions d'allemand. Possibilité d'être promu machiniste.

Délai d'inscription 12 mai 1952.

S'adresser par écrit à la Division des usines de la Direction générale des Chemins de fer fédéraux suisses, à Berne.

PREMPOLOZ-CONTHEY

Dimanche 4 mai 1952

Hermesse

de la fanfare « Edelweiss »

TOMBOLA — CANTINE — JEUX ET DANSE

Venez tous!

Maçons, manœuvres et peintres

sont demandés de suite. Zone I. Entreprise Theintz et Cuendet, Lonay sur Morges. Tél. 7.31.54.

Studebaker - Champion

14 CV., automatic, conduite intérieure, 4 portes, gris clair, modèle 1951, neuve, jamais roulée. A vendre pour un cas imprévu.

Téléphoner le soir (021) 28.02.75.

Cherchons, Alpes vaudoises ou Bas-Valais, **habitation ou chalet** pouvant servir de colonies de vacances pour 50 personnes. Possibilité d'achat.

Faire offres sous chiffre P. N. 34410 L., à Publicitas, Lausanne.

A vendre d'occasion

MOTOSACOCHÉ

Jubilé 500 cm3 TT, noire, fourche télescopique, moteur neuf. Superbe occasion.

S'adresser à E. Dumarthey, 37, Bd du Pont d'Arve, à Genève, ou tél. au No (022) 4.13.31.

A vendre deux Vélos

homme; 3 vitesses; état de neuf, à enlever de suite. Prix à discuter. S'adr. à Gabioud Louis, chez Bianchi, chaussures, Monthey.

Je cherche pour juillet et août

CHALET

1000-1500 m., 3 chambres et cuisine électr. ou gaz. Offres sous chiffre M 8686 au Nouvelliste.

A vendre une machine à laver

le linge et vaisselle, marque « Thor », servie que pour des démonstrations, à l'état de neuf, sous garantie.

S'adr. à M. Witschard, tél. 6.16.71, Martigny-Ville.

On cherche à louer deux bonnes **vaches laitières** pour la saison d'été. Bons soins assurés.

S'adr. à Publicitas, Sion sous chiffre P 5851 S.

Ollon s. Aigle, à vendre environ 2,700 m2 de

A vendre vignes

1 vélo homme d'occasion, état de marche, 30 fr., 1 robe velour noir, manches courtes, taille 38, 2 robes été, l'une grenat et une bleu-blanc, taille 38, 1 costume été deux pièces, claire, taille 38, 1 paire soulier daim noir, No 37 1/2, le tout 50 fr. S'adr. au Nouvelliste sous chiffre L 8685.

très bien situées et groupées autour de joli chalet, ainsi que matériel divers servant à l'exploitation.

Prendre l'adresse au bureau du « Nouvelliste » sous l. 8682.

On cherche, pour entrée immédiate,

cuisinier-gérant

(couple) pour remplacement de vacances. Place à l'année. Faire offres au Département social romand, Morges.

Pour Genève

cherchée employée de maison. Ménage deux personnes et un enfant. 150 fr., nourrie, logée. Vie de famille. Ecrire sous chiffre N 46932 X Publicitas, Genève.

CONSORTAGE D'EMANEY sur Salvan engagerait un

On demande **JEUNE FILLE** de langue maternelle française comme aide de la maîtresse de maison dans famille avec 3 enfants. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille.

S'adresser à Mme Ammann, Weinbergstr. 66, Kilchberg p. Zurich.

aide-berger

pour la saison 1952.

S'adresser au Comité du consortage aux Marécottes. Téléphone: le soir au No 6.59.43.

semenceaux

calibrés, pommes de terre Bintje et Erdgold. Importation 1951, à Fr. 27.— les 100 kg. — S'adresser Eugène Perret, Sousvent, Bex.

On engagerait de suite gentille jeune fille comme

Occasion unique

à moitié prix

Liq. Gorgonzola (Stracchino)

très mûr, piquant, en partie fort, 8 kg. pièce, par kg. Fr. 3.—, demi-pièce par kg. Fr. 3.50

Veri Zürcher, Malans Expédition. Tél. 5.11.14

sommelière

Débutante acceptée. Faire offres par écrit au Nouvelliste sous chiffre O. 8688.

On demande

FEMME de chambre

pour de suite et fille de cuisine pour le 15 juin, recherchées. Occasion d'apprendre le français. — Pension Richemont, Château-d'Oex.

A vendre

Pour cause départ: 1 Rapid, 2 chers à pneus et environ 30 mètres cubes de fumier. Tél. (025) 5.24.65.

jeune fille

propre et active, pour aider en cuisine, pour la saison d'été. Gages à convenir.

S'adresser au Buffet de la Gare, Champéry. Tél. 4.41.29.

On cherche à louer, pour la saison d'été, bonnes **vaches laitières**

Adresse: Vogel Raymond, Vercorin. Tél. 5.13.78.

ARBORICULTEURS

pour vos traitements après fleurs

B 404

insecticide parfait contre tous parasites des arbres fruitiers

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion

Gros gain de temps et d'efforts en employant la bouillie caséinée

„LA RENOMMÉE“

au soufre mouillable

Vous luttez en même temps contre le mildiou, l'oidium et l'acariose



Attention! Il n'y a qu'une seule « RENOMMÉE » au soufre mouillable. C'est un produit AGRICOLA, vendu exclusivement par la

FEDERATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE LAIT, à SION



Jura

Fer réglable

repasse mieux plus vite sans effort

Fr. 49.80

Demandez notre prospectus dans les magasins électr. ou Services Industriels.

Fantare

30 tuniques et casquettes bleues, parements rouges, à vendre, Fr. 20.— la tunique et casquette. — Faire offres à C. Magnenat, costumier, Av. du Simplon 43, Lausanne.

Fromage maigre

vieux, succulent et avec goût 1ère qualité à Fr. 2.30 le kg. 2me qualité à Fr. 1.90 le kg. Expéditions tant que durera le stock, en colis postaux de 5-15 kg. contre remboursement.

Laiterie Güngerich, Langnau e/E.

Café, aux environs de Genève, demande

jeune fille

pour servir et aider au ménage. Bons gains assurés. S'adresser Café de la Ferme, Onex, Genève.

CEINTURES

enveloppantes, gaines ventrières pour grossesses, descentes d'estomac, contre obésité, etc. Prix modérés. Envois à choix. Indiquer genre désiré. R. MICHEL, spécialiste, Mercerie 3, Lausanne.

Tirs d'artillerie

Des tirs d'artillerie auront lieu du 23 avril au 3 mai 1952 dans la région de :

- Savièse - Arbaz - Ayent - Crans - Montana - Randogne.
- Héremence - Vex - Nax - Vernamiège - Mase - St-Martin.

Pour de plus amples détails on est prié de consulter le « Bulletin officiel » du canton du Valais et les publications de tir affichées dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion :
Le Commandant : Colonel Wegmüller.

Avis aux maraîchers et cultivateurs

Livrable dès fin avril :

PLANTONS SAINS : Choux-fleur Vatter et Saxa, Choux Dilmarcher, Choux-Pommes et Colraves blancs Roggli, Salades pommées et laitues romaines.

Le tout repiqué et provenant de terre stérilisée

Prix selon quantités.

François JOS S, Horticulteur
Sierre Tél. 5.13.36

LE PORTE ECHAPPEMENT UNIVERSEL S. A., Numa-Droz 150, La Chaux-de-Fonds, engagerait pour travail durable en fabrique (emploi momentané ou saisonnier exclu)

jeunes ouvrières pour petits travaux délicats

Jeunes filles habiles, ayant bonne vue, seraient mises au courant. Travail propre. Très bon gain, même pour débutantes. Faire offres écrites ou téléphoner au (039) 2.42.67.

Aux personnes d'ouïe faible

Avant de faire l'achat d'un appareil, demandez renseignements, faites comparaisons entre diverses marques, essais à domicile, sans engagement à la « Centrale d'appareils acoustiques de la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité » qui sera à Martigny, Hôtel de Ville, mercredi le 30 avril, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Prière de prendre rendez-vous, tél. 4.21.91, Mlle Rossetti, assistante sociale, Monthey.

Association valaisanne en faveur des infirmes et des anormaux.

Fabrication spécialisée de remorques

pour motofaucheuses RAPID type S.

COMPTOIR AGRICOLE G. PACHOUD
Châtel-Saint-Denis Tél. (021) 5.91.83 ou 5.91.78

Compléter ses réserves c'est faire acte de prudence



Il est indispensable d'avoir en réserve au moins un kilo de pâtes alimentaires par personne et par mois. Les enfants comme les adultes en sont très friands.

toir suisse à Lausanne, lors du marché-concours des chevaux. Le plt. Hennard, de Lausanne, secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Les comptes tenus à la perfection par le cap. Vögeli, de Peseux, sont reconnus exacts et acceptés à l'unanimité.

M. le Lt.col. Bagnoud, chef du train de la 1re Division et président de l'ASSOT, spécialiste en la matière, nous entretint longuement sur la réorganisation de l'armée et les CA en 1952, d'une façon absolument claire.

Voici la distribution des prix en 1951. Le palmarès des trois meilleurs de chaque tir :

Tirs au mousqueton, 300 m. : cap. Olivier Robert, 172 points ; cap. Vauthey William, 170 pts ; plt. Bertholet, 166 points.

Tirs au pistolet, 50 m. : Plt. Bertholet André, 168 pts, cap. Vauthey William 166 pts, Lt.-colonel Villard Emile, 163 pts.

Obtient le challenge, cap. Vauthey, avec 336 pts. Après un excellent repas servi en commun, 15 h. départ en cars pour Cointrin. Visite de l'aéroport et d'un avion de transport DC 3, sous l'expertise direction du secrétaire général de l'aéroport, que nous profitons encore de remercier.

Nous terminerons ces quelques lignes en disant combien cette journée fut instructive et empreinte d'amitié et d'esprit de camaraderie. Nous sommes certains que tous les participants en garderont un excellent souvenir.

Chronique sportive

Sport-Toto

Colonne des tips justes au concours Sport-Toto du 27 avril 1952 :

1 1 1 1 x 1 1 2 2 x 2 1

Somme à disposition des gagnants au concours du Sport-Toto du 27.4.1952 :

Somme totale : Fr. 391,125.65 ; à chaque rang : Fr. 130,375.20 ; au prix de consolation : Fr. 8000.—

Répartition des gains au concours Sport-Toto du 27.4.1952 :

1er rang : 42 gagnants avec 12 points, chacun reçoit Fr. 3,104.15 ; 2e rang : 978 gagnants avec 11 pts, chacun reçoit Fr. 133.30 ; 3e rang : 9550 gagnants avec 10 points, chacun reçoit Fr. 13.65. 9 pts comptent pour le prix de consolation. Ces gains seront versés jeudi 8 mai 1952.

Prix de consolation 29 :

(Concours 29, 30, 31 et 32) a donné les résultats suivants : 145 gagnants avec 36 pts, chacun reçoit Fr. 55.20. Ces gains seront versés samedi 3.4.52.

AVEC LE SKI-CLUB SAXON

Notre club qui a fait beaucoup parler de lui cette dernière saison, tiendra sa 32e assemblée générale le jeudi 1er mai 1952, à 20 h. 30 au Café du Chalet.

Cette assemblée revêtira cette année une importance un peu spéciale, puisqu'elle devra se prononcer pour l'achat d'une parcelle attenante à sa cabane de LA LUY. D'autre part, elle prendra connaissance d'un rapport de la Commission d'étude pour l'agrandissement de la cabane.

Voilà une réunion qui ne manquera pas d'intéresser la grande famille des skieurs de Saxon.

S. C. S.

LE 1er GRAND PRIX DE CHAMPEX ANNULE !

Yu la persistance que le fœhn met à souffler depuis trois semaines déjà en montagne, les pistes de compétitions deviennent de plus en plus impraticables. Il en est ainsi pour celle de La Broya, ce qui a obligé les organisateurs à annuler le 1er Grand Prix de Champex (slalom géant) qui était prévu pour ce prochain dimanche 4 mai.

Le télésiège de La Broya continue naturellement à fonctionner les samedis et dimanches.

Fully

ASSEMBLEE DE LA SOCIETE DE TIR

Les membres de la Société de tir de Fully sont convoqués en assemblée générale, jeudi 1er mai, à 20 h. 30, à la Maison d'école.

Ordre du jour : Adoption des statuts ; tirs 1952 ; divers.

Les tirs obligatoires 1952 auront lieu les 4 mai, 11 mai, 25 mai, dans l'ordre habituel.

Le Comité.

NOUVELLES LOCALES

CONTROLE DOUANIER SIMPLIFIE A LA FRONTIERE FRANCO-SUISSE

L'Automobile-Club de Suisse, section Valais, communiqué :

En complément de l'information diffusée par la presse ces jours derniers, nous précisons que la suppression du visa des documents douaniers aux bureaux du contrôle fiscal français (zone) est également valable pour le bureau du Locum, sur la route St-Gingolph-Evian que nos frontaliers connaissent bien.

Il n'est donc plus nécessaire dès à présent de faire



Monsieur Emile CURDY et ses enfants Emilie et Freddy, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Léontine CURDY-MEDICO

leur chère épouse, mère, sœur et cousine, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 63e année, munie des Sacraments de l'Eglise, le 29 avril 1952, après une longue maladie, chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 1er mai à Port-Valais, à 9 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour elle

viser ses documents douaniers (carnet de passage en douane, tryptique, etc.) au Bureau du Locum. Il est toutefois nécessaire de s'y arrêter pour d'autres vérifications éventuelles.

Le dernier concert des Jeunesses Musicales de St-Maurice

Mercredi dernier, 23 avril, les Jeunesses musicales de la Section de St-Maurice assistaient au dernier concert inscrit à la tournée nationale et, du même coup, probablement — il n'est jamais défendu d'espérer, même en vain — au dernier concert de la saison J. M.

De merveilleux échos nous étaient déjà parvenus des sections où Hugues Cuénod, accompagné de Marc'Adour, avait passé. Personne ne nous contredira si nous affirmons que le programme préparé par ces deux artistes, si bien connus dans les milieux JM et musicaux en général, était parfait. Des chansons de Troubadours, il nous fit passer aux classiques par l'Extrait d'Armide : Renaud dans les jardins d'Armide, de Lullu et celui d'Hipolyte et Aricie : l'Air d'Hipolyte de Rameau. Il continua par de grands modernes soit Fauré et Ravel. On retrancha Debussy du programme, hélas ! Si nous possédions un piano, c'est-à-dire un instrument digne de ce nom, le plus aimable sourire de Mme le Marc'Adour n'aurait suffi à nous faire admettre les raisons techniques.

Le programme se termina par les contemporains. Satisfaits de la préférence des jeunes devant l'insistance desquels Hugues Cuénod se vit obligé de chanter une nouvelle fois : Le Jeu de la Grenouille et Daphnéo. Poulenc clôtura le concert qui, quoiqu'on en pense, ne fut pas si simple et si facilement accessible. Cependant grâce aux commentaires avisés de Mme le Marc'Adour qui avait en outre préparé ses auditeurs par un article judicieux paru dans l'avant-dernier numéro des J. M., l'audition de ces deux artistes fut un réel succès.

Le jeu extraordinairement sensible et intelligent de Mme le Marc'Adour sut parfaitement s'harmoniser au chant de M. Cuénod. Celui-ci possède le rare privilège, pour un chanteur, de donner aux mots qu'il prononce, leur sens réel. A eux deux, ils nous entraînent dans un monde magique où seule la vraie et belle musique parvient à nous introduire. Hugues Cuénod excelle certainement dans l'interprétation des chansons de troubadours, mais nous avons particulièrement apprécié Lullu et Rameau alors que d'autres ont préféré les contemporains.

Grâce à ces deux grands musiciens, le dernier concert JM demeurera, dans nos souvenirs, au tableau des meilleures soirées.

Un avantage certain des JM est celui d'avoir, en dehors de ces concerts, le privilège de communiquer plus étroitement avec les musiciens et de pouvoir se rendre compte à quel point les artistes savent se mettre à la portée des jeunes en leur donnant quelque chose d'eux-mêmes. Une fois de plus, nous nous en sommes rendus compte au cours de la réception qu'organisèrent, après le concert, quelques fidèles JM avec leur président.

Nous apprenons que M. Hugues Cuénod chantera prochainement à la Scala de Milan. Nous ne doutons pas de son succès que nous lui souhaitons « immense ».

E. C.

LA CUEILLETTE EST PROCHE

La cueillette des asperges a commencé en Valais. Si le temps se maintient au beau elle sera abondante et pendant plus d'un mois nos marchés seront capables de satisfaire toute la clientèle. Mais il y a une autre cueillette qui se prépare. C'est celle qui permettra aux heureux possesseurs de billets de la Loterie romande de récolter de beaux lots.

La tranche actuelle, dite populaire, prévoit en effet cinq gros lots de vingt mille francs chacun. Ainsi les chances se répartissent plus largement et nous assisterons à une sorte de démocratisation du tirage.

Mais pour récolter, il faut semer. Achetez donc vos billets à temps.

Autour d'une retraite fermée Ce qui est le plus nécessaire

Nous lisons dans la vie catholique que le saint Pape Pie X, au cours d'un entretien avec les cardinaux, demanda :

— Qu'y a-t-il de plus nécessaire aujourd'hui pour le salut de la société ?
— Bâtir des écoles, répondit l'un.
— Non.
— Multiplier les églises, répartit un autre.
— Non encore.
— Activer le recrutement sacerdotal, dit un troisième.

— Non, non, répliqua Pie X, ce qui est présentement le plus nécessaire, c'est d'avoir dans chaque paroisse un groupe de laïcs à la fois vertueux, éclairés, résolus et vraiment apôtres.

*

Pour former de tels laïcs, il faut des institutions capables de leur procurer une atmosphère spirituelle plus intense, et des possibilités plus immédiates d'approfondissement, de maturation. Telle est la raison d'être des maisons de retraites. En notre siècle d'activisme, on redécouvre le bienfait d'une halte dans le silence, d'une prise de conscience personnelle, d'une mise au point au contact de Dieu. Le temps n'est plus où les retraites fermées paraissent réservées à certaines âmes privilégiées, pour ne pas

dire extraordinaires. Combien d'hommes et de femmes de tout âge et de toute condition leur doivent un renouvellement de leur vie intérieure et la révélation de leur vrai rôle humain et chrétien ?

*

Une retraite fermée organisée par la Garde d'Honneur, prêchée par le R. P. Schaft, aura lieu au Home de Bon Accueil, aux Mayens-de-Sion, du 1er au 5 mai. Prix pour les trois jours : Fr. 25.—. Pour s'inscrire, s'adresser au Home de Bon Accueil, Mayens-de-Sion. Un car conduira les retraitants de la gare de Sion aux Mayens le soir du 1er mai et les ramènera le matin du 5 mai.

Séance de clôture des cours de l'Ecole romande de typographie

Brillant succès d'un de nos apprentis

Samedi après-midi a eu lieu à Lausanne, au Cercle démocratique, la cérémonie de clôture des cours et la distribution des récompenses.

Les apprentis du Valais, au nombre de 17, ont fait très bonne impression au cours de ce dernier exercice et certains sont même sortis en très bons rangs.

Après quelques discours du directeur des cours, du représentant de la municipalité de Lausanne, des représentants de la Société Suisse des Maîtres Imprimeurs et de la Fédération Suisse des Typographes, M. Buetiger, président de la commission d'experts passa à la proclamation des résultats.

En ce qui concerne le Valais, nous trouvons dans ces résultats les apprentis suivants, qui ont obtenu ces prix :

Compositeurs, troisième année : 1. Luisier Antide, Imprimerie Rhodanique, St-Maurice ; 3. Gaillard Jérôme, Imprimerie Gessler, Sion ; 5. Pahud Emile, Imprimerie Montheysanne, Monthey.

Conducteurs, première année : 4. Schmid Gilbert, Imprimerie Aug. et Ed. Schmid, Sion.

Vy.

Lavey-Village

SOIREE DE LA FANFARE

Cette sympathique société donnera son concert annuel samedi 3 mai, Salle de Gymnastique, à 20 h. 30.

Sous la direction compétente de M. Henri Cheval, la Fanfare de Lavey interprétera des morceaux des meilleurs auteurs.

Pour corser ce programme, la partie littéraire sera assurée par l'« Echo des Monts », du Châtel s. Bex, qui donnera la note gaie en jouant deux comédies.

Voilà donc de quoi satisfaire les amateurs de bon spectacle.

Vy.

Gros succès de la Chanson Valaisanne en Allemagne

Pendant les vacances de Pâques, la Chanson Valaisanne a fait une tournée en Allemagne. A lire la presse de ce pays, on peut qualifier cette tournée de triomphale.

Voici, en effet, une brève traduction de ce qu'on peut y lire :

« L'interprétation des chœurs nous démontre les qualités supérieures de cet ensemble et le talent de son directeur. Le public fut d'ailleurs bon juge, puisque non seulement il applaudit frénétiquement, mais obligea le chœur et les solistes à bisser de nombreux morceaux. Relevons aussi les voix remarquables des solistes.

« Le chant du matelot », « Sous les tilleuls », la « Chanson du berger », « Vive le vin du Valais » ont fait une très grande impression.

Dans un autre journal : « D'un folklore nouveau et plein de charme, ces chansons provenant de la vallée du Rhône, enrichissent et complètent le répertoire des chansons folkloriques de l'Europe centrale.

Le professeur Georges Haenni, continuant l'œuvre de son père Charles Haenni, a su harmoniser ces mélodies de façon charmante et non simplement dans le sens strict de nos folkloristes d'Allemagne ».

Dans un troisième journal : « ... Ces chansons, dont l'interprétation fut parfaite, révèlent non seulement le folklore, mais par leur humour charmant, leur exquise espièglerie, nous apportent tout le charme du Valais, pays du soleil.

« Ce chœur, très discipliné, dont l'interprétation est très poussée et le sens artistique excessivement développé, arrive à des résultats qui nous ont proprement charmés... »

Ajoutons que la Chanson Valaisanne s'est également produite à Radio-Bâle ainsi qu'à Strasbourg où elle obtint un grand succès.

Nous sommes heureux de tous ces succès et à notre tour nous félicitons cet ensemble charmant qui fait à l'étranger, une si bonne propagande pour notre pays.

LA DEFENSE DE SON TRAVAIL

Il y a longtemps que nos écoliers apprennent que le travail est la seule richesse de la Suisse, pauvre en matières premières, petite, et qu'un million d'habitants à peu près vivent de l'exportation et du tourisme. Le travail national comme tel doit être sauvegardé, défendu. Les associations économiques, les autorités, les chambres de commerce, les unions patronales et ouvrières mettent tout en œuvre pour défendre le travail suisse.

Il n'y a aucun chauvinisme dans cette lutte, car la Suisse est un important pays importateur.

Les questions économiques et sociales sont primordiales en Suisse, et la concurrence étrangère est toujours plus agissante. Non seulement les industries d'exportation en sentent les effets, mais aussi celles qui travaillent pour le marché intérieur. On se souvient encore de l'interpellation au Conseil national à propos des allumettes suisses et de la réponse nette faite par le Conseil fédéral qui a ainsi marqué l'importance qu'on donne à la production indigène. Dans notre pays, on évite avec raison, à côté de multiples occasions d'intervention de l'Etat, de pren-

dre des mesures draconiennes, qui se retournent aisément contre nos intérêts.

C'est avant tout à la population, aux acheteurs et aux consommateurs qu'il faut s'adresser afin que tous prennent en considération les produits suisses de qualité, dont la vente procure un gagne-pain à des dizaines de milliers de familles. Ces produits sont signalés à l'attention de la population par un signe populaire : l'Arbalète, notre seule marque suisse d'origine protégée, en Suisse et à l'étranger.

Comme jadis l'arbalétrier, le travailleur suisse cherche à atteindre le but avec toujours plus de précision.

A L'HOPITAL-INFIRMERIE DE MONTHEY

Nous apprenons que la direction de l'Hôpital-Infirmerie de Monthey a décidé de doter ses services d'un nouvel appareil de Rayons X. Fait à noter également, cet hôpital vient de mettre en service un laboratoire muni de toutes les installations modernes permettant un travail des plus sérieux.

Nous nous plaignons à souligner les efforts entrepris par la direction de cet établissement qui met tout en œuvre pour satisfaire aux besoins toujours plus grands dans le domaine des exigences et des progrès actuels en médecine et en chirurgie.

Nous souhaitons que les améliorations apportées donnent entière satisfaction tant au corps médical qu'aux malades qui sont obligés de faire un séjour plus ou moins prolongé à l'Infirmerie de Monthey.

Apprentis pour le service des trains

(Communiqué des CFF.)

Les Chemins de fer fédéraux engagent, dans les trois arrondissements, le plus tôt possible, des apprentis-conducteurs pour le service des trains.

S'adresser par écrit, pour le 15 mai 1952, à l'un des chefs d'exploitation des CFF. à Lausanne, Lucerne et Zurich.

La mort du chat

C'était un beau matou, couleur de feu, avec par-ci par-là, quelques tâches plus claires. Maintes fois, après d'épiques combats, il rentrait, les oreilles déchirées par les griffes adverses. Alors il ne miaulait pas, mais pour cacher sa honte, se tenait sous les chaises. Mais maintes fois aussi, il revenait miaulant de douleur, saignant ou tuméfié par le choc de quelques pierres que d'adroits garnements lui avaient lancées. Il fallait alors le panser et le laisser dormir quelques jours sur un coussin, au soleil.

Oh ! elle avait bien dix ans, la mignonne bête, lorsqu'un matin, elle vint toute triste pour sa ronde habituelle. Elle refusa le lait, fit le tour de la cuisine, vint lisser son poil sous le bas des pantalons, puis lentement reparti, se retournant sur le seuil pour un regard d'adieu. C'était la dernière visite du matou. Où s'était-il caché pour mourir ? Dans quelque lieu secret et sombre, ainsi que le veut leur instinct, afin de ne pas étaler aux yeux le triste état de leur décomposition.

Les bêtes ignorent qu'elles vont mourir ; mais nous, nous ne l'ignorons pas. Cela, c'est un des points qui marquent notre supériorité sur l'animal, mais nous remplis tout de même d'une terrible crainte, si ce n'est d'une indicible horreur.

Aussi, à l'apparition de la moindre maladie, ce sont des lamentations, c'est l'appel suppliant au médecin, ce sont des gémissements, la peur nous devore et nous pousse souvent à harceler notre entourage.

Si nous étions alors plus raisonnables, plus patients, si nous acceptions la souffrance sans trop troubler la tranquillité du prochain ! Cela vaudrait mieux pour notre rétablissement si c'est la volonté divine que nous recouvrons la santé. Et cela vaudrait surtout mieux pour l'expiation, si c'était la maladie qui devait nous envoyer dans les bras de la mort.

H.

UN SANGLIER

DANS LE DISTRICT DE MONTHEY ?

(Inf. part.) — Depuis quelques jours un sanglier se promène dans les forêts dominant le village de Collombey. La « Diana » régionale va prendre ses dispositions pour mettre fin aux exploits de cette bête sauvage.



Madame Emma CHAPPOT ; Monsieur et Madame Edouard CHAPPOT et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Paul CHAPPOT et leur fils ; Monsieur et Madame André CHAPPOT et leurs enfants ;

Monsieur Fernand CHAPPOT, à Charrat ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Denis CHAPPOT

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin, survenu subitement dans sa 65e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le jeudi 1er mai, à 9 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Des chrétiens ne font pas leur devoir

Dimanche, 20 mai dernier, 52 pour cent des citoyens suisses n'ont pas pris part au vote concernant l'initiative communiste sur la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Ces citoyens-là n'ont pas rempli leur devoir qui était de toute importance puisqu'il s'agissait de se prononcer sur une initiative dont le but réel était d'affaiblir notre patrie et de préparer le terrain pour faire de notre pays une future « démocratie populaire ». 52 pour cent de citoyens qui se disent chrétiens et qui désertent le champ d'action où ils peuvent manifester leur patriotisme et leur attachement à la civilisation chrétienne que le communisme cherche à détruire par les moyens les plus subtils et les plus détournés. Cette désertion est une lâcheté; elle est une grave faute.

Ce n'est pas la première fois que l'on constate, de la part des chrétiens, une négligence à accomplir son devoir civique. On préfère jouir des plaisirs de la nature, assister à un match ou à une fête, ou rester tranquillement chez soi plutôt que de remplir sa fonction si importante de citoyen. Comment un chrétien qui a l'obligation de donner à sa patrie des lois justes, de défendre son pays contre ceux qui veulent l'asservir, de conserver sa foi et ses principes religieux, peut-il s'endormir?

Une deuxième remarque que nous voudrions faire est la suivante:

Nous entendons très souvent des citoyens dire: « On nous em... avec ces votations. Nous avons déjà trop de lois, on ne devrait plus en accepter une seule. Chaque loi n'a pas d'autre but que de nous faire payer. »

Les citoyens qui parlent ainsi manquent d'intelligence. Et ceux qui votent toujours « non » n'agissent pas en citoyens conscients et soucieux du bien commun. Nous devons être heureux de pouvoir librement émettre notre opinion par le bulletin de vote et accepter ou refuser ce qui nous convient ou ne nous convient pas. Les citoyens de derrière le rideau de fer envient certainement notre privilège.

Il est faux de prétendre que toutes les lois n'ont d'autre but que de nous faire payer. Nous pensons beaucoup plus à ce que nous devons verser qu'aux prestations que l'Etat nous verse.

Nous devons savoir que l'Etat a de très lourdes charges et qu'il ne peut les assumer sans argent. Or, le contribuable qui rechigne au moment de voter ou de payer l'impôt est le premier à pousser des hurlements si les routes sont mal entretenues, si la sécurité des citoyens n'est pas protégée par une police stylée et suffisante, si l'équipement national n'est pas adapté aux multiples circonstances de la vie moderne et si les services publics présentent des déficiences. Nous sommes de plus en plus exigeants envers l'Etat et nous lui refusons les moyens d'assumer les charges multiples qui lui incombent. Quel illogisme! Il suffit d'avoir été pendant quelques années à la tête d'une commune pour se rendre compte combien il est difficile de gouverner lorsqu'on se trouve en face de citoyens qui, sans cesse, réclament l'aide financière de la commune pour la construction de chemins, d'hydrants, de salle de société, etc., et ne veulent pas entendre parler d'augmentation d'impôts pour payer ces nouvelles dépenses. Les mêmes difficultés se rencontrent sur le plan cantonal et fédéral. On prend la commune ou l'Etat pour une vache à lait et on prive cette vache du fourrage qui la nourrit.

Soyons justes et sensés. Pour accomplir son rôle, l'Etat a besoin d'argent. Les impôts sont donc une nécessité et ils obligent en conscience. Mais l'impôt, pour être juste, doit être proportionnel. Il ne doit pas frapper également ceux qui ont des charges sociales inégales. Le père de famille doit être moins imposé que le célibataire. L'impôt doit diminuer d'une manière sensible avec le nombre d'enfants.

Le paradis terrestre?

Le dimanche 20 avril, M. Gollut, commandant de la Police cantonale, a bien voulu répondre à la demande de la section séduoise de la « Croix d'Or ». Devant une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles il convient de noter les Rds Pères Faustin et Paul-Marie, MM. Lugon, vicaire, Favre, conseiller national, Mme et M. Dr Theler, M. Gollut a insisté sur les causes de malheurs, de larmes, de drames sociaux, que l'alcoolisme accomplit en Valais.

Brillamment servi par une mémoire excellente, la multitude de cas bien navrants qui viennent à la connaissance du chef de la Gendarmerie cantonale, le conférencier n'a pas craint d'appeler l'alcoolisme l'ennemi public No 1 de notre population, une plaie sociale dangereuse. Avant lui déjà, Maurice Zermatten avait baptisé ainsi dans un numéro du « Valais illustré » (aujourd'hui disparu) cette tare caractéristique du Valais et terminait son exposé en soulevant la question: Qui nous en délivrera?

Qu'on le veuille ou non, il n'est pas permis d'ignorer la gravité du mal. Il faudrait être aveugle pour oser nier le danger de l'alcoolisme insidieux si répandu au sein de notre population. Et point n'est besoin d'être un fanatique de l'abstinence, pour oser élever une barricade contre cet ennemi qui ruine la famille, la société, si l'on n'y met un frein assez tôt.

M. Gollut s'est plu, dans son exposé, à relever le mérite des sociétés d'abstinence qui œuvrent au milieu de l'indifférence presque générale de la collectivité. Il a souligné l'urgence de la lutte antialcoolique, la valeur thérapeutique des jus de fruits et de raisins, le côté utilitaire d'un dispensaire antialcoolique.

Fort de ses opinions, M. Gollut a terminé sa brillante conférence par les pertinentes paroles que voici: Si nous arrivions à faire reculer l'alcoolisme du 50 pour cent, nous pourrions atteindre facilement le paradis terrestre pour les familles non privées du salaire paternel, non victimes des injures, des menaces et des coups de celui qui est le chef, mais oublie trop souvent son devoir d'époux et de père...

Paradis terrestre, car au lieu de peupler les hôpitaux, les sanas, les maisons d'aliénés, d'enfants malingres, chétifs, anormaux, tous les membres de la famille pourraient naître et grandir dans des conditions de vie normale...

Paradis terrestre enfin, car les maisons de détention, les prison seraient moins souvent utilisées que de nos jours!

Aussi, sans vouloir préconiser l'arrachage des vignes et porter un préjudice à nos amis les vignerons, n'est-il pas raisonnable d'adresser un appel à la compréhension des hommes et des femmes de cœur, pour les inviter à participer à cette croisade moderne qui a pour premier principe un esprit de sobriété générale?

Les temps sont révolus où l'on pouvait accuser les abstinentes d'en vouloir à la viticulture. La pasteurisation des jus de raisins est, au contraire, la preuve la plus convaincante de cette sympathie effective des abstinentes à leur égard. Et les années de surabondance, tous ces jus de raisins pasteurisés viennent au secours du vignoble puisqu'ils dégorgeant dans une certaine mesure le marché des vins. Il reste à souhaiter une extension de ces moyens préventifs.

La causerie de M. Gollut a été suivie d'un échange d'idées entre le Rd P. Paul-Marie qui évoqua les résultats de désintoxication obtenus à la Maison-Blanche, M. le vicaire Lugon lança l'idée d'une maison de jeunes, MM. Hulliger, de Veysonnaz, et Marcel Germanier, mirent en relief l'idéal des vrais abstinentes pour qu'ils soient plus actifs, plus nombreux, mieux compris et soutenus. M. Loutan, président de la section locale, remercia le conférencier et les personnes qui avaient répondu à l'appel de la Croix-d'Or, espérant pouvoir compter sur leur appui moral pour l'avenir.

Sommes-nous vraiment chrétiens?

Il ne faut jamais se fier aux apparences, nous répète un axiome bien connu et chaque jour vérifié.

Si l'on se réfère simplement au spectacle d'une sortie de messe dominicale, dans n'importe quelle ville du canton, ou village de nos montagnes, on peut se laisser leurrer. Personne, ou presque, ne voudra trahir sans hésitation cet esprit religieux inné en chaque être humain... Et je le sais, dans les communes montagneuses, l'assistance aux offices religieux est une habitude ancrée dans les mœurs, tellement solide que l'on répugnerait d'y manquer si ce n'était la crainte de se faire montrer du doigt et taxer d'incroyant ou d'impie. Alors, tout simplement, sans grande conviction parfois, on fait comme tout le monde: on va à l'église, mais l'on s'y ennuit, le temps paraît long sans messe, sans recueillement, et le sermon est... aussi mal digéré que le reste.

Ne vaudrait-il pas mieux, dans de telles conditions, s'abstenir complètement de toute mystification à l'égard du curé de la paroisse d'abord, des parents ensuite et de la société en général? Si l'on accomplit son devoir de chrétien sans conviction, sans esprit de foi fervente, quelle est sa valeur spirituelle, dites-le moi?

Certes, il est plus difficile de nos jours qu'autrefois, d'être vraiment chrétiens! Trop d'occasions de descendre la pente sont semées sous les pieds des catholiques du XXe siècle. Et trop d'insouciance — qui n'ont par ailleurs qu'une couche de vernis dans leur catholicisme — ne dédaignent pas les pelures d'orange que d'adroits compères leur avancent à l'heure opportune...

Avec quelle angoisse ne pouvons-nous poser cette question d'une brûlante actualité: Sommes-nous réellement chrétiens? C'est-à-dire des disciples convaincus du Christ, des frères pour nos semblables?

Etre pleinement chrétiens n'oblige pas seulement à la fréquentation régulière des Sacraments, à la pratique de la charité mutuelle, à l'amour du prochain, sans oublier en premier le tribut de notre reconnaissance à notre Créateur.

Etre chrétien cent pour cent, ce n'est pas être un pillier d'église, dans le seul but de se mettre en vedette. Non, il y a plus que cela.

Accomplir ses devoirs au plus près de la conscience: devoirs quotidiens envers Dieu d'abord, devoirs d'état, envers les siens, envers la collectivité, c'est là un premier point à maintenir intact.

Mais soutenir son frère dans la détresse, l'aider moralement par ses bons conseils, par ses prières, c'est aussi mettre en pratique le commandement du Seigneur qui a enseigné aux hommes à s'aimer les uns et les autres, à être charitables et bons.

La charité ce n'est pas toujours un billet de 20 francs que l'on donne lors d'une souscription publique qui publiera votre nom dans la feuille locale. La charité, la vraie, celle qui est fraternelle, c'est l'aide fréquente: un coup de main pour dépanner un semblable, une visite amicale lors d'une

maladie, le prêt d'un livre pour meubler des loisirs, etc.

Il y a mille façons de se montrer de vrais chrétiens et de prouver que l'homme peut améliorer notablement ses conditions d'existence, ses relations de bon voisinage, et de partager les joies comme les peines de la vie. Sans jeux de mots, sans grands discours, parfois sans argent, on peut faire de grandes et belles choses et concourir avantageusement à l'extension du christianisme! Qu'on y songe sérieusement!

Tribune libre

A propos de la route du Rawyl

On nous écrit ces lignes qui ne manquent pas d'intérêt:

Lorsque de nouveaux projets de voies de communication internationales ou intercantionales sont élaborés, des contre-projets sortent aussitôt des tiroirs ou de l'imagination de nos techniciens, les autorités sont sollicitées, l'égoïsme de nos centres urbains devient d'autant plus apparent qu'il prend plus de peine à se camoufler, l'esprit régionaliste souffle soudain, la presse s'en mêle, de savantes manœuvres de couloirs s'opèrent d'une manière aussi discrète que sournoise. Le projet de la route du Rawyl n'a pas échappé à cette règle.

On me permettra, comme citoyen de la génération montante, d'émettre quelques considérations personnelles sur ce point. Je le fais sans contour et sans arrière-pensée, comme sans parti pris. Il n'est nullement dans mes intentions d'ouvrir ici une polémique. Mes réflexions sont celles du simple citoyen qui — grâce à Dieu — a encore les mains libres, et qui souffre de voir à quels résultats négatifs on peut arriver dans tous les domaines, quand on sacrifie l'intérêt général à celui d'un parti, d'une région ou... de quelques particuliers.

Je ne connais pas tous les détails ni tous les secrets de ce projet. Ce que je constate, par contre, c'est qu'il existe une concurrence entre le projet précité et celui de la Gemmi et du Sanetsch. Loin de nier l'importance de ces deux derniers, analysons-les toutefois l'un après l'autre, et nous pourrions tirer les conclusions.

A mon avis, celui de la Gemmi doit être écarté. En effet, soyons objectifs et reconnaissons que cette route n'aboutirait sur aucune de nos principales villes valaisannes. De plus, elle se trouverait encore dans le Haut-Valais. Je ne veux absolument pas dire que le Haut-Valais doive être écarté à priori de notre scène cantonale, loin de là. Mais il serait tout de même singulier de voir deux routes et une voie de chemin de fer nous reliant au canton de Berne, le tout situé dans le Haut-Valais. Car le Lötschberg, lui aussi, ne l'oublions pas, aboutit dans la partie allemande du canton. Et ainsi, tandis que de Loèche à Conches, trois voies d'accès nous amèneraient dans le canton de Berne, aucune voie de communication ne nous permettrait de franchir les Alpes bernoises entre Loèche et Saint-Maurice, et cela, convenus-en, ne serait pas très normal.

Et le Sanetsch? Ici la question change. Cette route, en effet, aboutirait dans la capitale valaisanne. Il n'y a rien à dire de ce côté-là. Tout en reconnaissant que ce projet est infiniment plus indiqué que le précédent, je pose cependant cette question: S'il y avait une possibilité, en passant par les deux stations de Montana et de Crans, de rejoindre à la fois Sion et Sière, que diriez-vous alors? Vous seriez bien obligés de répondre: Ce serait parfait. Or, cette possibilité existe. La route du Rawyl remplirait ces deux conditions rêvées.

Pour ceux qui connaissent la région, la question apparaît très simple. Qu'il suffise, aux autres, de leur dire que Sière est déjà reliée aux stations précitées par deux routes, la première aboutissant à Montana-Verma, par la Noble Contrée, et la deuxième à Crans, par Chermignon. Reste la ville de Sion. Rien ne serait plus facile que de relier les deux stations à la capitale valaisanne, par Lens-Icogne-Ayent, ou encore par Chermignon-Léns-Icogne-Ayent.

Cette œuvre serait d'un intérêt touristique évident, et, pour une fois dans l'histoire de notre Valais central, ne mettrait pas en opposition les deux villes de Sion et de Sière. La route en question desservirait en outre, et ce n'est pas le moindre avantage, deux stations hôtelières sur lesquelles tous les espoirs sont permis.

Voilà, analysé d'une manière un peu sommaire peut-être, le côté pratique de ces divers projets. Reste le côté financier. A mon avis, il ne faut pas trop s'y arrêter. Au contraire, un principe qu'il y a lieu d'émettre à la base c'est celui-ci: Pour une œuvre durable de cette importance, il faut regarder l'utilité pratique avant de considérer la question du coût. D'autre part, il n'est nullement exclu que le projet du Rawyl ne soit plus avantageux que ses deux concurrents directs.

On dit que Berne ne s'intéresse pas à la question. Mais n'est-ce pas à nous, Valaisans, de faire en sorte que nos voisins s'intéressent? J'ai eu l'occasion, au service militaire, d'en discuter avec des personnalités bernoises très compétentes. Je puis assurer que celles-là s'y intéressent beaucoup.

Nos pouvoirs publics — le législatif comme l'exécutif — doivent réaliser une entente dans ce domaine et, comme on dit communément, pousser fermement à la roue. Dernièrement, une de mes connaissances, parlant de cette question, me disait, en substance, ceci: « Comment voulez-vous aboutir, quand deux conseillers d'Etat sont portés pour le Sanetsch, deux pour la Gemmi, et un seul pour le Rawyl? Il n'y a pas de majorité possible. Au Grand Conseil, c'est la même chanson. »

Raisonnement un peu simpliste, étroitesse de vue, me diriez-vous. Il me semble qu'il y a pourtant quelque chose à dire, au moment où des millions sont investis — très utilement d'ailleurs — dans les travaux de correction et d'aménagement des routes de La Forclaz et du Simplon. Je ne pense pas qu'en di-

sant ceci, je puisse être accusé du péché d'un régionalisme outré.

Mais si la notion de la démocratie suppose encore et toujours l'égalité des citoyens devant la loi, n'est-ce pas le moment psychologique pour faire quelque chose en faveur du Valais central qui est en partie « asphyxié », faute de voie de communication nord-sud, surtout si l'œuvre projetée est du plus haut intérêt pour l'ensemble de notre beau Valais?

A ceux qui doutent du bien-fondé de mes considérations, comme à ceux qui connaissent mal la région, ou qui ne la connaissent pas du tout, je leur conseille de monter, par une claire journée de printemps ou d'été, jusqu'au sommet du Mont Lachaux. Là, face à face avec la nature, loin du monde et près de Dieu, comme dit la chanson, se dépoissant de tout sentiment égoïste comme de toute idée préconçue, je les invite à laisser parler le bon sens et la raison. Le panorama qui s'offre à eux leur dira alors ce que les rues poussiéreuses de nos cités et l'air de nos bureaux ne pourront jamais leur apprendre.

Cela, je vous assure, vaudrait toutes les données techniques les plus subtiles et les plans les mieux étudiés.

H. Lamon.

Le grave devoir des catholiques en face du cinéma

Le cinéma est, à l'heure actuelle, une des principales distractions du public et particulièrement de la jeunesse. Personne ne saurait contester le pouvoir que le cinéma exerce sur les masses, l'influence qu'il a sur la sensibilité des foules. Cette merveilleuse conquête de la technique peut servir à des fins excellentes comme elle peut aussi contribuer avec une efficacité redoutable à l'abâtissement, à l'abrutissement du public.

On enregistre actuellement dans le monde pour quelque 92,000 cinémas, près de 10 milliards d'entrées, c'est-à-dire que l'on compte en moyenne 27 millions et demi de spectateurs par jour. La production mondiale est d'environ 1600 films dont 500 entrent en Suisse. Le nombre des salles est de 490 dans notre pays, où l'on enregistre 34 à 36 millions d'entrées par an. 100,000 personnes environ fréquentent donc chaque jour nos salles obscures. Qui doutera encore après cela de l'importance du cinéma?

Sur 507 films importés en Suisse, plus de la moitié viennent d'Amérique. Cela comporte des dangers car une certaine mentalité « américaine » risque de s'implanter chez nous et ce n'est pas à notre avantage moral, loin de là.

L'amour est un thème qui se rencontre dans le 98 et demi % des films. Et croyez bien qu'il ne s'agit pas le plus souvent de l'amour chrétien.

Le cinéma peut devenir une école d'immoralité, d'irreligion, voire de crimes. Pensons au film « Non coupable ».

En Amérique même, on s'est alarmé de l'influence néfaste du cinéma sur la jeunesse. Les catholiques américains firent la promesse, chaque année renouvelée à la fête de l'Immaculée Conception, de ne jamais aller voir un film contraire à la doctrine, à la morale et à la religion en général. Les résultats de cette campagne furent magnifiques, les recettes des salles diminuèrent à tel point que les producteurs durent accepter un accord. On établit une liste des films qui ne devaient plus passer sur les écrans.

Chez nous, les catholiques devraient agir dans le même sens. Il faudrait que tous les journaux catholiques « cotent » les films afin que le public sache quels sont les films à voir et à ne pas voir, afin que les parents sachent quels sont les films qu'ils peuvent laisser voir sans danger à leurs enfants ou à leurs adolescents. Il existe à Zurich un centre d'information du film dont la mission est des plus utiles. Il est question de mettre sur pied à Genève un centre catholique romand du cinéma. D'autres réalisations sont à l'étude pour arrêter les effets désastreux du cinéma sur les jeunes.

Les chrétiens doivent entreprendre de véritables campagnes pour purifier les milieux, pour permettre à la multitude de vivre honnêtement.

Un chrétien ne peut pas se permettre de voir et d'entendre n'importe quoi.

Si ton œil te scandalise, arrache-le.

B.

RADIO PROGRAMME

Mercredi 30 avril

SOTENS. — 7 h. La Leçon de gymnastique. 7 h. 10 Le bonjour d'Emilia Cuchet-Albaret. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Petit concert Chabrier. 9 h. 15 Emission radiodiffusée: Le beau voyage. 9 h. 45 Trois pages de Dvorak. 10 h. 10 Suite de l'émission radiodiffusée. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Valse, Johann Strauss. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes, par Marcel de Carlini. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Sans annonces. 16 h. L'Université des ondes. 16 h. 30 Emission commune. 17 h. 30 La rencontre des isolés.

18 h. Au rendez-vous des benjamins. 18 h. 30 Les Jeunes musicales suisses. 18 h. 45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 13 Heure Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Point de vue de la Suisse. 19 h. 35 Refrains des quatre saisons. 20 h. Questionnez, on vous répondra! 20 h. 15 A la même heure, il y a cinquante ans. 20 h. 30 Le mercredi symphonique. 21 h. 10 Pour le 80e anniversaire de Frank Choisy. 21 h. 35 Seconde partie du mercredi symphonique. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 L'actualité internationale. 22 h. 40 Musique de danse et derniers propos.

BEROMÜNSTER. — 17 h. 30 Heure des enfants. 18 h. Musique récréative. 18 h. 35 Les Suisses à l'étranger. 19 h. 05 Musique. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Hôtes du Studio de Berne. 20 h. 35 Un roman à la radio. 21 h. 35 Pièces pour deux pianos. 21 h. 55 Quatuor à cordes, Schubert. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Concert choral.

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

Sur le chantier de la Grande Dixence Grièvement blessé par une benne

(Inf. part.) — Un ouvrier, originaire de Savièse, Martin Zuchuat, travaillant sur un chantier de l'entreprise de construction de la Grande Dixence, a été atteint, dans des circonstances que l'enquête établira, par la benne d'un téléphérique. Après avoir reçu des soins élémentaires il fut transporté à l'hôpital régional, à Sion. La victime souffre d'une fracture au dos, de plaies et blessures à la tête et de fortes contusions.

Sierre

Un cambrioleur repris après une chasse

(Inf. part.) — Nous avons relaté il y a quelques jours dans quelles circonstances une cassette contenant de l'argent avait été emportée au cours d'un cambriolage par un individu qui avait pénétré par effraction dans les locaux de la Maison Pfyffer, liqueurs et eaux gazeuses, à Sierre (et non à Sion comme annoncé par erreur).

L'auteur du forfait est un nommé Roger Waser, maçon à Sierre, qui, naturellement, avait pris la fuite. On le retrouva à Montreux. Transporté en Valais avec un autre détenu, les deux compères réussirent à ouvrir la porte du wagon cellulaire et à prendre la fuite à St-Triphon, près d'Aigle. Un peu plus tard, le camarade de Waser fut repêché chez son amie à Montreux. Quant à Waser il revint à Sierre. Ce fut sa perte. Un agent le reconnut et se mit à sa poursuite. Après une chasse à l'homme dans les rues de la petite cité, le coupable fut capturé et menotté. Il est en prison préventive au pénitencier cantonal à Sion, méditant sur son sort.

Entremont

Un camion au fond d'un ravin

M. Reymann, garagiste à Martigny, pilotait un camion Saurer sur la route du Grand-St-Bernard, lorsqu'au lieu dit « Vers le Réservoir » le véhicule sortit de la chaussée, tourna fond sur fond, dévala sur une centaine de mètres et fut complètement démolí.

Par une chance extraordinaire, M. Reymann s'en tira avec quelques contusions sans gravité.

La dépouille de Robert Zurbriggen sera probablement ramenée aujourd'hui

(Inf. part.) — D'après des renseignements obtenus à Saas-Fee, nous pouvons dire que la colonne de secours commandée par le guide Heinrich Supersaxo a réussi à retrouver la crevasse où git le cadavre de Robert Zurbriggen. Les douze hommes de la caravane ont travaillé durant toute la journée à enlever la masse de neige, provenant d'avalanches, qui recouvre le gouffre. Ils sont arrivés jusqu'à la moitié de la profondeur du précipice et ont, en sondant, acquis la certitude que le corps se trouve bien au fond.

Exténuée, cette première colonne a repris le chemin du retour et est rentrée à Saas-Fee dans la nuit de mardi.

Une autre caravane a pris la route de la montagne lundi après-midi. Elle s'est rendue sur les lieux de l'accident et a continué le travail entrepris par la première colonne. On espère que les sauveteurs parviendront à atteindre le corps aujourd'hui encore et qu'enfin la dépouille mortelle pourra être rendue à la famille.

Montana

RECEPTION AUX SANATORIA BELGES

Les deux sanatoria belges de Montana ont eu la visite, à la fin de la semaine dernière, de M. de Taye, ministre de la santé publique de Belgique, qui a été reçu par le Dr Geeraert, président de l'Association belge de défense contre la tuberculose, les médecins de la station et M. Raoul Nachez, président de la Fédération nationale des anciens combattants de guerre belges.

Abbaye de St-Maurice

SON EXCELLENCE MGR HALLER DE RETOUR

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris le retour de Son Excellence Monseigneur Haller qui, jusqu'à aujourd'hui, était en convalescence à Orselina (Tessin) après la très grave maladie dont il fut victime au début de l'année et dont nous avons déjà parlé en son temps.

Nous souhaitons de tout cœur qu'il ne soit plus menacé dans sa santé.

Au Tribunal d'Hérens-Conthey

Un voleur condamné

(Inf. part.) — Le tribunal d'Hérens-Conthey, siégeant sous la présidence de M. le juge Mariéthod, de Sion, s'est occupé d'une affaire de vols dans laquelle est inculpé le sieur Philips Cornilius Hubertus, Hollandais, né en 1932, à Java. Cet individu a

Nouveliste Sportif



Autour de la nomination de Ridgway comme chef du « Shape »
Le général Ridgway (à droite) remplacera Eisenhower à la tête du NATO, alors que le général Clark (au centre) occupera son poste à Tokio. A gauche, le général Gruenther qui reste chef d'état-major du NATO.

LE 1er MAI, LA VOIX DE L'AMÉRIQUE RADIODIFFUSERA QUELQUES CHANTS DE TRAVAILLEURS DES CAMPS DE L'UNION SOVIÉTIQUE

WASHINGTON, 29 avril. (Cl.) — Le jeudi 1er mai, jour du travail, la Voix de l'Amérique radiodiffusera aux auditeurs du monde entier des chansons des 15 millions de femmes et d'hommes prisonniers dans les quelque 200 camps de travail de l'Union soviétique. Le programme sera radiodiffusé en français à 18 h. 30 (heure locale) par la Radiodiffusion française.

Cette émission marquera la première audition de ces chants dans le monde — y compris la plupart des nations de l'Union soviétique.

Les six mélodies qui seront présentées au cours de cette émission seront chantées par un chœur de 20 Russes portant le titre de « Cosaques de la Mer Noire » dont chacun des membres est une « personne déplacée ». Le soliste est le fameux baryton russe Leonid Lougovskoy, anciennement de l'Opéra d'Odessa, qui s'est échappé de derrière le Rideau de fer il y a peu de temps, et Boris Ledkovsky dirigera le chœur.

L'histoire de cette émission date de février 1952 lorsque deux réfugiés russes, S. Yurasoff et Serge Maximov — qui avaient tous deux passé une période de sept ans dans les camps de travail — se sont présentés aux studios de la Voix de l'Amérique à New-York. Ils chantèrent et mimèrent une série de six chants pour les membres de la Voix de l'Amérique s'occupant des émissions en russe. Ces chansons furent notées et leur authenticité vérifiée.

Par la suite, un chœur s'est formé, se composant de « personnes déplacées » russes résidant aux Etats-Unis. Lors de la première répétition, trois des membres s'effondrèrent quand ils chantèrent la première mélodie — un chant qu'ils n'avaient pas chanté depuis de longs mois et qui avait été chanté dans des circonstances bien différentes.

La presse et la nomination du général Ridgway

PARIS

PARIS, 29 avril. (AFP.) — La nomination du général Ridgway à la tête du commandement suprême des forces armées atlantiques, est annoncée sous de gros titres en première page par l'ensemble de la presse parisienne.

Pour « Combat », il appartiendra d'abord au général Ridgway de ramener le calme dans les couloirs du Bundestag, non en y dépechant des centurions, mais en redonnant au chancelier Adenauer l'assurance et la liberté d'action que celui-ci est en train de perdre. Jusqu'à quel point Ridgway pourra-t-il remplacer auprès d'Adenauer des amis défaillants et le soutenir contre des adversaires résolus ? L'avenir conclut ce journal, nous dira qui doit l'emporter chez Ridgway, du militaire, du croisé ou du sage ?

Le « Figaro », pour sa part, y voit « une signification politique très précise », soulignant que « ce fait coïncide à la fois avec l'entrée en vigueur du traité de paix avec le Japon et avec un tournant décisif des négociations d'armistice de Panmunjom. »

Le « Parisien libéré » présente le général Ridgway, tel qu'il est connu par son action au Japon et en Corée. « On peut reprocher, dit-il, quelques petites maladresses de quelques-uns de ses collaborateurs, notamment dans la discussion de l'échange des prisonniers. Mais, souligne le commentateur, ce soldat est discipliné dans l'âme et s'en remet à ses supérieurs hiérarchiques pour toutes les questions capitales. C'est un chef bien différent de Mac Arthur qui va venir parmi nous. »

Quant au socialisant « Franc-Tireur », il trouve le « choix discutable » et l'accueil de la presse socialiste est réservé.

NEW-YORK

NEW-YORK, 29 avril. (Ag.) — La presse de New-York salue mardi matin la nomination du général Ridgway au poste de chef suprême de l'OTAN avec des titres s'étalant sur 5 colonnes en première page surmontant des photos du général. Plusieurs pages intérieures sont consacrées à la nomination du général, à sa carrière et à sa vie privée.

soustrait à Schlieren (Zurich) un air-dress appartenant à M. Schopflin. En Valais, au Foyer du travailleur, à la Grande Dixence, il a fait également des prélèvements successifs dans la caisse. Arrêté, il est détenu depuis le 16 février 1952.

Me Travalletti, rapporteur, au cours de son réquisitoire, conclut à la culpabilité de l'accusé.

En Chambre du Conseil le Tribunal a rendu le jugement suivant: Le prévenu, reconnu coupable

Les éditoriaux ne sont pas moins enthousiastes: « Les qualités du général Ridgway pour son nouveau poste sont des plus hautes, écrit le « New-York Herald Tribune ». A la tête des forces des Nations Unies, il a su surmonter avec diplomatie des problèmes très semblables à ceux qui l'attendent en Europe. Ridgway combine les qualités requises pour le prochain chapitre de l'histoire de l'OTAN et les Etats-Unis peuvent être fiers d'avoir un tel homme pour succéder au général Eisenhower ».

Le « New-York Times » écrit: « C'est Ridgway et Gruenther », soulignant que les deux généraux forment certainement « une équipe hors classe pour la défense de l'Occident ». Tout en rendant hommage aux qualités de Ridgway, le « Daily News », le plus fort tirage des journaux new-yorkais, estime que le général « a hérité d'un poste sans espoir et que l'OTAN pourrait bien devenir une seconde Corée en plus grand et en pire ».

Nouvelles inondations aux USA SALT LAKE CITY MENACEE

SALT LAKE CITY (Utah), 29 avril. (AFP.) — La crue de plusieurs petites rivières provoquée par la fonte des neiges menace Salt Lake City de l'inondation la plus grave de son histoire. On travaille actuellement à consolider les digues dont l'une a déjà cédé, entraînant l'inondation d'un quartier ouest de la ville. Les dégâts sont importants et de nombreuses familles ont été contraintes d'abandonner leurs foyers. On espère toutefois qu'un refroidissement subit de la température se traduira par un abaissement du niveau des eaux.

ENCORE UNE DEMISSION DANS LE PARTI COMMUNISTE ITALIEN

PEROUSE, 29 avril. (Ag.) — Le vice-maire de Pérouse, M. Mario Mariotti, a donné sa démission du parti communiste et demandé son admission à la démocratie chrétienne.

LA CONSOMMATION DE LA VIANDE EST PLUS FAIBLE

BERNE, 29 avril. (Ag.) — 179,756 animaux ont été abattus durant le premier trimestre de 1952 dans les abattoirs des sept principales villes de Suisse. Le total comprend 78,738 porcs, 70,100 veaux, 11,573 vaches, etc. La diminution est de 3,4 % par rapport à la période correspondante de 1951.

LE REVENU NATIONAL SUISSE

19,5 milliards

BERNE, 29 avril. (Ag.) — Selon une évaluation provisoire de l'Office fédéral de statistique, le revenu national net s'est élevé en 1951 en Suisse au total approximatif de 19 milliards et demi de francs, dont 11,7 milliards pour le revenu du travail (année précédente 10,8 milliards), celui des affaires à 4 milliards (3,8 milliards), et le revenu des capitaux à 3,8 milliards (3,5 milliards). Le revenu du travail comprend, en plus des traitements et des salaires, les contributions sociales des employeurs et les gains des soldats (compensation). C'est le revenu du travail qui accuse l'augmentation la plus élevée. Elle est due à la conjoncture favorable et aux majorations des salaires.

Le revenu réel net du peuple suisse est en augmentation depuis 1951, malgré la hausse générale des prix.

de vols commis en Suisse, notamment en Valais, est condamné à la peine de deux mois et demi d'emprisonnement sous déduction de la prison préventive subie. Il est mis au bénéfice du sursis pendant cinq ans. Il est condamné aux frais. Mais Hubertus, réclamé pour d'autres méfaits commis en France, ne sera pas libéré. Il est mis à la disposition de l'autorité compétente chargée de statuer sur l'extradition demandée par la France.

LE NOUVEAU SOUS-DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION FEDERALE DES BLES

BERNE, 29 avril. (Ag.) — Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a nommé sous-directeur de l'administration fédérale des blés, M. Jacques Keller, de Glattfelden, jusqu'à présent premier chef de section à cette administration. M. Keller est entré au service de la Confédération en 1919, après avoir exercé pendant plusieurs années, en Suisse et à l'étranger, une activité commerciale. En 1930, il fut nommé chef de bureau principal à l'administration des blés. Adjoint dès 1940, il fut nommé premier chef de section 3, en 1948. Par son expérience des affaires d'outre-mer et de l'administration, il paraît particulièrement apte à s'acquitter de ses nouvelles fonctions.

Bienne

UN DECOUVERT D'UN DEMI MILLION DE FRANCS DANS UN COMMERCE DE VIN

BIENNE, 29 avril. (Ag.) — On est sans nouvelle d'un négociant en vin de Bienne qui était parti soi-disant pour un voyage d'affaires, non sans avoir auparavant réalisé son dernier avoir, soit 30,000 francs et obtenu un prêt de 5000 francs. L'enquête faite par les créanciers a établi que le découvert de sa maison atteint un demi million de francs. Les créanciers ont porté plainte.

Neuchâtel

CONDAMNATION D'UN OBJECTEUR DE CONSCIENCE

NEUCHÂTEL, 29 avril. (Ag.) — Le tribunal militaire de division 2 A siégeant mardi à Colombier a jugé un jeune objecteur de conscience de St-Imier qui avait refusé de faire son cours de répétition et ses tirs militaires pour des motifs d'ordre religieux (?). Il a été condamné pour inobservation des devoirs du service à 3 semaines d'emprisonnement subies sous la forme des arrêts répressifs.

Après l'attaque soviétique contre un avion d'Air-France

CONVOCATION

DE LA KOMMANDATURA BERLINOISE

BERLIN, 29 avril. (AFP.) — Le général Coleman, commandant britannique, qui préside la « Kommandatura » berlinoise pendant le mois d'avril, a été chargé de protester auprès des autorités soviétiques contre l'attaque commise mardi matin par des chasseurs soviétiques contre un avion de la compagnie Air France. Cette décision a été prise lors de la réunion tenue mardi après-midi à Lancaster House par les commandants britannique, français et américain qui ont examiné la situation à la suite de cette attaque.

REPRISE DU TRAFIC AERIEN AU-DESSUS DE LA ZONE RUSSE

LONDRES, 29 avril. (Reuter.) — La British European Airways a annoncé que le trafic aérien a repris, vu que les conditions sont de nouveau normales dans le corridor aérien de Berlin. L'interdiction du trafic a duré à peine une heure.

« UN INCIDENT INOUI »

a déclaré le président de l'Assemblée de Berlin-Ouest

BERLIN, 29 avril. (AFP.) — L'attaque de l'avion d'Air-France par deux chasseurs soviétiques a fait l'objet, mardi après-midi, d'une déclaration au Parlement de Berlin-Ouest par M. Otto Suhr, président de l'Assemblée. M. Suhr a déclaré que cette attaque constituait « un incident inouï », mais il a cependant invité ses collègues à ne pas le dramatiser. Il a demandé en même temps aux alliés occidentaux de continuer à assumer la garantie du trafic aérien entre Berlin et l'extérieur.

Jusqu'à présent, a-t-il dit, cette sécurité n'avait pas encore été mise en danger. Nous continuerons à prendre l'avion pour Berlin et nous comptons que les Allemands de l'Ouest en feront autant.

Le Parlement a exprimé sa réprobation de l'attaque de l'avion et il a adressé ses vœux de guérison aux deux blessés.

(Voir nos informations à l'intérieur du journal.)

IGOR STRAVINSKY A GENEVE

GENEVE, 29 avril. (Ag.) — Venant de New-York, le célèbre compositeur Igor Stravinsky est arrivé mardi à 17 heures par l'avion de la T. W. A. Il vient assister à la première représentation à Genève de son opéra « The Rake's Progress » qui y sera donnée vendredi. Igor Stravinsky repartira samedi pour Paris.

ARGOVIE

Il s'écrase contre un poteau

MURI (Argovie), 29 avril. (Ag.) — M. Daniel Josi, 22 ans, habitant Niedergoesgen, roulant à motocyclette sur la route de Muri à Boswil, s'est jeté contre un poteau téléphonique et a été tué sur le coup. Il avait voulu éviter un cycliste, qui venait en sens inverse et qui avait perdu la maîtrise de sa machine.

LES SOCIÉTÉS D'AGAUNE

L'Agaunoise

Ce soir mercredi et vendredi: répétitions générales. Procession de la St-Sigismond, dimanche 4 mai.